

# Le Regain

Journal de la Confédération paysanne de l'Ariège

## ÉDITO

### QUAND CERTAINS JOUENT TROUBLE, C'EST POURTANT TRÈS CLAIR : LA CONFÉDÉRATION PAYSANNE DE L'ARIÈGE EST LE SYNDICAT QUI PORTE DES PROPOSITIONS QUI FONT ÉCHOS AUX ENJEUX ACTUELS

Ces derniers jours de campagne vous avez reçu un certain nombre d'informations, de toutes parts, et qui vous ont questionné, peut-être même fait douter...

De notre côté vous avez pu noter que nous sommes force de propositions pour une chambre ouverte à tous, au service de chacun et pas de quelques uns.

L'équipe sortante, s'est fait fort de défendre un bilan de mandature plus que léger, préférant nous salir, courageusement, sans nous nommer, en balançant volontairement en pâture des chiffres faux, absurdes !

Ce bilan et ces pratiques sont aujourd'hui défendues et assumées par la liste FDSEA/JA emmenée par Philippe Lacube !

Alors, maintenant que l'échéance approche, nous vous demandons de bien faire le point sur le projet que vous présente chacune des trois listes.

Après des années de gestion par le couple FDSEA/JA, nous vous proposons une rupture dans la manière de gérer la chambre d'agriculture.

De même, nous vous invitons à envoyer un signal fort pour mettre davantage en avant la Confédération paysanne et son projet sur l'échiquier national. La Confédération paysanne est LE syndicat qui défend tous les paysans et, à la veille des négociations pour la prochaine

PAC, plus que jamais, il faut faire entendre la voix des paysans des départements tels que l'Ariège !

Nous avons confiance en vous, vous savez ce dont vous avez besoin, vous savez faire la différence entre ceux qui luttent pour tous et ceux qui roulent pour eux !

David Eychenne

Co porte-parole de la Conf'Ariège

### NOUS AVONS SOIF DE TRANSPARENCE ET DE DÉMOCRATIE

La Conf' ne veut pas de président multi casquettes au revenus divers et variés !

Le travail pour gérer la chambre d'agriculture se fera par thèmes et en équipes.

La gestion sera transparente et connue de tous les agriculteurs, tout comme les défraiements et le temps passé hors de son exploitation pour faire vivre la chambre d'agriculture.



Cadarcet,  
le 11 janvier 2019

De gauche à droite :  
Laurence Marandole,  
David Eychenne,  
Laurent Pinatel,  
Christophe Gouazé

À chaque crise, certains trouvent des solutions souvent individuelles pour conserver du revenu (transformation, circuit-courts, restauration,...) ; mais on ne peut s'en satisfaire ! Il faut des solutions pour chacun ! L'État et les chambres d'agriculture doivent avoir une politique forte pour orienter l'agriculture vers des produits de qualité, des fermes à taille humaine, pour permettre des transmissions/installations nombreuses et pour que les paysans vivent fièrement de leur métier !

Et pour cela, Laurent Pinatel et l'équipe de la Conf' 09 ont convaincu l'assistance vendredi 11 janvier dernier, d'avoir une Confédération paysanne forte en Ariège comme au niveau national ! C'est le seul syndicat qui défend tous les paysans !



Salle de Cadarcet, Vendredi 11 janvier 2019

# POUR LA CHAMBRE D'AGRICULTURE 09 ESPÉRONS VITE UN CHANGEMENT D'ATTITUDE ET LE CHANGEMENT DE CAP DE LA PAC !

Durant cette campagne, nous avons mis en avant notre programme et ses valeurs, sans vouloir polémiquer avec l'équipe sortante. Mais aujourd'hui nous constatons des pratiques d'affrontement qui n'ont pas leur place dans cette campagne.

Le journal Terres d'Ariège du 18 janvier 2019 (l'article n'étant pas signé) annonce, en comparant « le montant des aides PAC perçues par travailleur », que François Toulis perçoit 26 000 € alors que « plusieurs leaders de la Confédération paysanne toucheraient jusqu'à 80 000€ ». Mais d'où le journal tient-il ces chiffres ?

Le nombre de travailleurs sur une ferme : ce n'est pas une donnée publique. Donc soit ce sont des chiffres inventés, soit l'information a été transmise par quelqu'un qui a accès aux comptabilités de nombreuses fermes.

**Le montant de 80 000 € :** probablement issu de la publication des versements réalisés par l'Europe entre le 16 octobre 2016 et le 15 octobre 2017. D'une part nous n'avons pas trouvé qui étaient les fameux leaders qui ont perçu 80 000 € sur cette période et d'autre part ces données ne peuvent pas être utilisées telles qu'elles.

Par exemple le GAEC de M. Lacube et ses associés ont perçu au total plus de 400 000 € sur la période. Ceci inclut différents types d'aides parmi lesquelles des aides à l'installation, des aides à

l'investissement (bâtiment par exemple) et des DPB. Sans oublier que, pour ces dernières, ce sont 2 années civiles cumulées du fait de retards administratifs.

Voilà pourquoi ces sommes ne peuvent en aucun cas être ramenées à une aide PAC annuelle par actif. Elles permettent juste de sourire quand M. Lacube fustige ceux dont le revenu agricole est complété par le RSA.

Alors non, nous ne percevons pas 80 000 € d'aide par an et par travailleur mais oui il y a quand même des versements anormalement élevés pour

certaines éleveurs transhumants, y compris parmi les membres de la Confédération paysanne.

Ce que nous dénonçons dans le Regain de juin 2016, ce n'est pas tant le montant des aides mais les modifications substantielles du GAEC de François Toulis (déplacement du siège d'exploitation, achat massif de chevaux transhumants, ...) qui allaient toutes dans le sens de maximiser ces aides.

## SEUL LE PLAFONNEMENT DES AIDES PAR ACTIF ET LA MEILLEURE PRISE EN COMPTE DES PREMIERS HECTARES, MESURES DÉFENDUES PAR LA CONF DEPUIS LONGTEMPS, PERMETTRONT DE SUPPRIMER CES RENTES DE SITUATION.

C'est bien aux politiques publiques de répondre à des objectifs de maintien des paysans nombreux en montagne et ailleurs, de territoires avec des productions diversifiées et de justice sociale. Les initiatives individuelles qui vont dans ce sens ne peuvent pallier aux manquements des politiques et des lois.

Le plus inquiétant avec cet article de Terre d'Ariège, ce n'est pas que les chiffres soient arrangés pour régler les comptes de François Toulis avant qu'il quitte la présidence de la chambre d'agriculture, mais c'est que Philippe Lacube, qui maîtrise à la fois sa communication et la comptabilité puisqu'il est Président du CER, laisse publier de fausses informations dans l'espoir d'influer votre vote et remporter les élections.

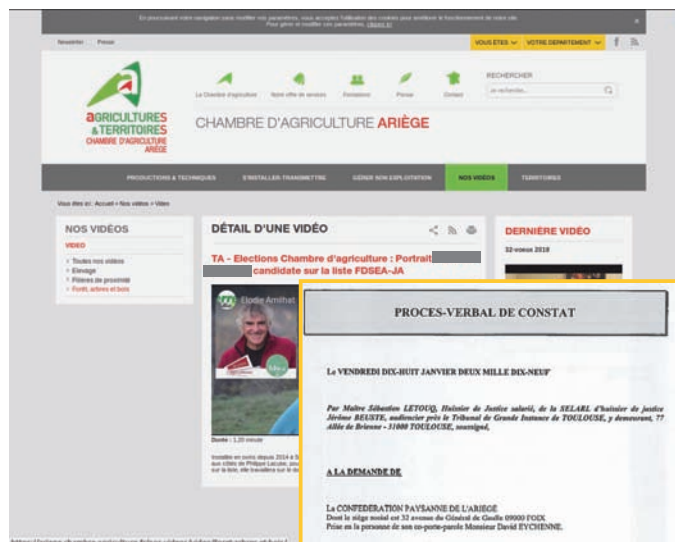
David Huez

## CHAMBRE D'AGRICULTURE DE L'ARIÈGE : LE MÉLANGE DES GENRES VA CESSER !

La communication, c'est le cheval de bataille de la liste FDSEA/JA, c'est d'ailleurs son principal point de programme dans le cadre de ces élections. Alors, en cette fin de campagne électorale, elle communique, coûte que coûte.

Plusieurs vidéos syndicales de campagne de la liste FDSEA/JA ont été diffusées sur le site de la chambre d'agriculture de l'Ariège et de la chambre d'agriculture régionale d'Occitanie. (voir copie d'écran).

Nous tenons à rappeler que l'utilisation des moyens de la chambre d'agriculture pour la campagne électorale d'un syndicat est strictement interdite. C'est d'autant plus inadmissible que nous avons déjà dénoncé par le passé, et à plusieurs reprises, l'utilisation partisane des moyens de communication par la Chambre d'agriculture de l'Ariège.



## HEUREUSEMENT NOTRE PROJET REPOSE SUR DES PRINCIPES STRICTEMENTS DIFFÉRENTS :

- **UNE CHAMBRE D'AGRICULTURE PLURIELLE**, comme il se doit, gérée par une équipe ouverte et accueillante ;
- **UNE CHAMBRE D'AGRICULTURE QUI METTRA SES SERVICES SUR LE TERRAIN POUR SOUTENIR TOUS LES AGRICULTEURS ARIÉGEAIS ;**
- **UN JOURNAL DE LA CHAMBRE D'AGRICULTURE (ET NON DE LA FDSEA) LAISSANT UNE PAGE SYNDICALE OUVERTE À PART ÉGALE À TOUS LES SYNDICATS OU PAS DE PAGE SYNDICALE DU TOUT ;**
- **LA FIN DE LA CO-GESTION DE TOUTE LA POLITIQUE AGRICOLE ENTRE LA FNSEA/JA**, attachés à ne pas perdre des voix pour leur score national, **ET LES MINISTÈRES**, qui ne se soucient guère de l'avenir de notre agriculture ariégeoise ;
- **UNE CHAMBRE AU SERVICE DE TOUS**, avec une équipe ayant un vrai projet agricole pour l'Ariège.

## NOUS VOUS INVITONS À RENDRE CE PROJET POSSIBLE !

Le Regain - Journal de la Confédération paysanne de l'Ariège - janvier 2019 - n°47



## PUBLICATION DE L'ARRÊT DU 12 NOVEMBRE 2018 - EXTRAIT DE LA PAGE 6 -

### PAR CES MOTIFS

#### LA COUR,

Statuant publiquement, dans les limites de sa saisine, contradictoirement, et en dernier ressort, et après en avoir délibéré conformément à la loi,

#### En la forme,

Déclare l'appel interjeté par François TOULIS sur les dispositions civiles du jugement du tribunal correctionnel de FOIX en date du 12 juin 2018 recevable ;

#### Au fond

Infirme le jugement du tribunal correctionnel de FOIX en ce qu'il a rejeté les demandes indemnitaires de la partie civile ;

Statuant à nouveau ;

Dit que les propos de David EYCHENNE publiés par Sébastien WYON dans le journal « Le Regain » n°37, d'avril et mai 2016, imputant à François TOULIS la falsification de procès-verbaux d'assemblée générale d'un groupement pastoral portent atteinte à son honneur et à sa considération ;

Dit que François TOULIS a subi un préjudice de cette faute et déclare David EYCHENNE et Sébastien WYON entièrement responsables de ce préjudice ;

Dit qu'il y a lieu de réparer le préjudice de François TOULIS à hauteur de 1000€ ;

Condamne en conséquence solidairement David EYCHENNE et Sébastien WYON à verser à François TOULIS une somme de 1000€ en réparation de son préjudice moral ;

Ordonne la publication du dispositif du présent arrêt dans le journal « Le Regain » en page 3, dans le délai de 3 mois à partir du moment où la décision à intervenir sera devenue définitive, et ce, sous astreinte provisoire de 100€ par jour de retard, à l'expiration de ce délai ;

Condamne en outre in solidum David EYCHENNE et Sébastien WYON à verser à François TOULIS une somme de 1500€ en application des dispositions de l'article 475-1 du code de procédure pénale.

Rejette la demande tendant à la condamnation de David EYCHENNE et Sébastien WYON aux dépens

## POUR Y VOIR PLUS CLAIR :

Monsieur François TOULIS a diligenté deux procédures distinctes pour deux délits distincts devant le Tribunal correctionnel de FOIX.

L'une à l'encontre de Monsieur WYON et l'autre à l'encontre de Messieurs EYCHENNE et WYON.

Pour la première procédure et suite à des errements procéduraux de Monsieur François TOULIS, la Cour d'Appel de TOULOUSE a considéré que cette première poursuite n'avait pas été valablement introduite devant la juridiction.

L'action de Monsieur TOULIS de ce point de vue a donc été invalidée.

Sur la seconde poursuite, le Tribunal correctionnel de FOIX a relaxé Messieurs WYON et EYCHENNE. Ils n'ont donc pas été déclarés coupables et le Procureur de la République n'a pas fait appel de cette décision.

Monsieur François TOULIS a interjeté appel des seules dispositions civiles de ce jugement et de fait la Cour d'Appel de TOULOUSE a considéré du seul point de vue civil que les propos tenus dans la partie éditoriale portaient atteinte à l'honneur et à la considération de l'intéressé.

**Il est donc acquis que Monsieur François TOULIS ne saurait se targuer d'avoir obtenu gain de cause pour la totalité de son action et de ses demandes et que seule une partie de ses demandes indemnitaires a été accueillie.**

Guy DEDIEU  
Avocat Associé



Voilà que cette campagne touche à sa fin. J'ai toujours su que les valeurs et le projet de la Confédération paysanne répondaient parfaitement à ma vision du métier et de la société. Mais plus les années passent, plus je m'attache à expliquer ce que nous défendons et plus cela me réjouit d'avoir la chance d'évoluer au sein de ce syndicat et de ses acteurs. Au début c'était une évidence, maintenant c'est une conviction.

Dans mes pratiques, je ne sors pourtant pas vraiment du schéma classique de l'élevage ariégeois avec mes 300 tarasconnaises et mes versants de fougères et genêts. Je suis dans la configuration la plus classique qu'on puisse faire ici, de l'extensif transhumant même pas en bio !

Mais pour autant je n'aurais pas pu militer au sein des syndicats classiques, je n'y ai pas ma place ! Car je ne crois pas qu'une profession, et la nôtre encore moins, puisse se permettre de se regarder le nombril en défendant

seulement ses propres intérêts sans jamais intégrer les volontés de la société.

Je pense qu'une profession si elle veut être reconnue et soutenue par la société se doit d'être attentive à tout et à tous .

Je pense que notre profession, se doit d'être ouverte aux autres et pas seulement pour conquérir de nouveaux marchés. Nous devons inspirer la confiance et donc l'échange pour commercialiser nos produits et pérenniser nos activités.

Nous avons des fermes à faire tourner mais nous avons aussi entre nos mains le garde manger de notre société, ce sont de grandes responsabilités et nos choix sont donc importants. Ce que nous décidons sur nos fermes a une incidence sur notre revenu mais aussi sur le terroir qui nous fait vivre et sur la vie de nos concitoyens.

Il nous incombe donc de porter des valeurs fortes pour assurer ce rôle. Nous ne sommes pas de simples comptables entre nos entrées et nos sorties d'argent. Nous devons

être adaptés à nos territoires et à leurs climats, nous devons adapter nos productions et nos pratiques, nous devons régaler nos clients et les rassurer, nous devons préserver notre foncier et celui qui nous est confié, nous devons lutter contre les volontés de ceux qui nous méprisent, nous devons appliquer les règles que l'on nous impose, nous devons imaginer notre avenir. La liste est longue mais nous ne devons pas oublier que nous ne devons pas nous sacrifier et que nous avons droit à une existence décente. Alors pour tout cela et pour ne pas craquer, il faut être soudés et donc humains, loyaux et justes envers ceux qui nous entourent et avec qui nous évoluons.

Nous nous sommes donc attachés depuis des mois et des années, et d'autres avant nous, à vous exposer notre projet et à le faire vivre. Le bon sens a sa place partout et l'Ariège est propice au modèle d'agriculture paysanne que nous proposons.

La Confédération paysanne séduit donc de plus en plus pour sa cohérence.

Les habitués du pouvoir se font donc du souci, car demain la chambre pourrait être gérée par la Confédération paysanne. Ceci est une immense satisfaction de voir que ceux qui ne veulent pas partager les décisions ceux qui se veulent uniques et donc seuls, s'inquiètent de nous voir arriver. Mais il n'y a à s'inquiéter de rien, juste à se satisfaire que nous puissions enrichir la profession de notre vision et de nos solutions car voter Conf, c'est espérer mieux pour tous.

Sébastien Guenec



# LA FIN DE LA CAMPAGNE ÉLECTORALE APPROCHE, ET UN NOUVEL AVENIR POUR L'AGRICULTURE EN ARIÈGE !



Le projet que nous portons est totalement différent de celui de nos adversaires : l'alliance FNSEA/JA, aux affaires depuis longtemps, et la coordination rurale.

Cette élection est essentielle pour chaque agriculteur, ici pour que chacun puisse être entendu et accompagné sur sa ferme et que la Chambre d'agriculture soit réellement au service de tous. Elle est essentielle également au niveau national car il est plus qu'urgent et indispensable que les politiques agricoles évoluent et que nos représentants défendent bien les enjeux ariégeois (montagne, prédation, surfaces pastorales, filières, fermes diversifiées, revenus...).

Ces dernières semaines, la Confédération paysanne a montré toute sa vitalité, a écouté de nombreux paysans, a visité plusieurs fermes et a détaillé toutes ses propositions concrètes pour l'agriculture ariégeoise. À tout moment, nos interlocuteurs ont souligné notre engagement pour des dynamiques collectives et

l'intérêt général, signes d'une agriculture moderne, d'une agriculture d'avenir. L'équipe a largement montré sa détermination et surtout sa capacité à défendre l'agriculture ariégeoise et à gérer la chambre.

Ce que nous voulons c'est un territoire vivant avec des productions diversifiées, des paysans nombreux et non quelques agrimanagers dans des campagnes vides ! Nous pouvons y parvenir avec des outils de développement et d'accompagnement permettant la production et la transformation locale pour une alimentation de qualité.

Voici le sens de notre métier et la voie pour l'emploi et le revenu des agriculteurs en Ariège. La Chambre d'agriculture est cet outil de développement privilégié !

Les choses doivent changer, les choses sont en train de changer.

Les paysans et paysannes doivent être au cœur des préoccupations de la chambre d'agriculture et des politiques publiques.

**ALORS VOTONS CONFÉDÉRATION PAYSANNE !**

Des revenus et des conditions de travail dignes, des paysans et des voisins nombreux ! Voici le projet concret de la Confédération paysanne pour la chambre d'agriculture, avec des actions précisées ces dernières semaines autour de :

■ **LA TRANSMISSION** pour favoriser les installations et une **VIGILANCE ACCRUE SUR LE FONCIER** ;

■ **L'ACCOMPAGNEMENT ET LE DÉVELOPPEMENT DES FILIÈRES ARIÉGEOISES** ;

■ **UNE CHAMBRE D'AGRICULTURE POUR TOUS**, utile et à l'écoute des agriculteurs pour de l'accompagnement, du conseil, du soutien, de la formation ou de l'aide au développement ; des technicien-ne-s connecté-e-s au terrain.

■ **DE L'INFORMATION TECHNIQUE POUR TOUS**, pour l'élevage, les grandes cultures, le maraichage... favorisant ainsi l'autonomisation de chacun dans ses prises de décisions, sans connivence syndicale.

■ **UN FONCTIONNEMENT PLUS OUVERT, DÉMOCRATIQUE ET TRANSPARENT** de la chambre d'agriculture de l'Ariège.

■ **UNE PAC PLUS JUSTE** : une autre répartition des aides de la PAC s'impose aujourd'hui et nous agiront pour une reconnaissance et un soutien à toutes les fermes. En supprimant les rentes de situation et en rattrapant les exclus de la PAC, ces mesures apporteront plus de justice sociale et plus de vitalité au milieu rural. Elles seront bénéfiques aux paysans ariégeois.

■ **UN ACCOMPAGNEMENT DE LA CHAMBRE D'AGRICULTURE FACE À LA PAC** : des formations sur la PAC et TéléPAC dans le but d'acquérir plus d'autonomie, des prestations pour remplir le dossier PAC, avec une tarification adaptée au montant des aides PAC attendues, une assistance à tous les paysans contrôlés et la défense des surfaces pastorales par la PAC en partenariat avec tous les acteurs du pastoralisme pyrénéen.

**RETROUVEZ-NOUS SUR** <http://ariège.confederationpaysanne.fr/>  
**ET SUR** <https://fr-fr.facebook.com/confpaysanneariège/>

### SOUTENEZ-NOUS, PROFITEZ-EN POUR ADHÉRER POUR L'ANNÉE 2019 !

Renvoyez le bulletin d'adhésion ci-dessous + le règlement de la cotisation au 32 avenue du Général de Gaulle 09000 Foix

Nom : ..... Prénom : .....  
Adresse postale .....  
Adresse mail ..... Tel : .....  
Statut :  exploitant-e  cotisant-e solidaire  en projet d'installation  Retraité-e  
 conjoint-e  autre : .....  
Production : .....  
Production en agriculture biologique :  oui  non



- J'adhère à la Confédération paysanne de l'Ariège (chèque à l'ordre de la Confédération paysanne de l'Ariège)
  - Cotisation annuelle + abonnement au journal LE REGAIN : 50 €
  - Cotisation annuelle SOUTIEN + abonnement au journal LE REGAIN : prix libre (> 50 €)

Dans un souci de représentativité professionnelle et de légitimité de la Confédération paysanne, les porteurs de projet ne peuvent pas adhérer au syndicat en tant que membre actif. Si vous êtes dans ce cas, nous vous encourageons vivement à adhérer à l'ADEAR09 et à nous rejoindre dès l'installation effective !

- Je m'abonne au journal Le regain (sans adhésion) : 10 €
- J'adhère à l'ADEAR de l'Ariège, cotisation annuelle : 20 € (chèque à l'ordre de l'ADEAR de l'Ariège)

Confédération Paysanne de l'Ariège - 32 avenue du Général De Gaulle - 09000 FOIX - 0561021431 - confariège@gmail.com

Laurence Marandola



11 janvier 2019, visite de ferme chez Vincent Dulac (à droite sur la photo)